

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2022

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Sheina Fortin-Larouche, atteste la véracité du Rapport financier consolidé de Ville d'Ottburn Park pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

Signature



Date 8 mai 2023

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	24
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	25
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	26
Situation financière par organismes	27
Charges par objets	28
Excédent (déficit) accumulé	29
Avantages sociaux futurs	33

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	43
Analyse des charges consolidées	55

RAPPORT

Aux membres du conseil de la Ville d'Otterburn Park

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville d'Otterburn Park (l'« entité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville d'Otterburn Park au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville d'Otterburn Park inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S23-1 à S23-4 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

RAPPORT

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

RAPPORT

· nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

· nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MPA inc.
Société de comptables professionnels agréés

MPA inc. société de comptables professionnel agréés

(1) Par Robert Arbour, CPA auditeur

Montréal le 15 mai 2023

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalisations	
		2022	2021
Revenus			
Taxes	1	12 541 650	11 850 757
Compensations tenant lieu de taxes	2	120 756	96 628
Quotes-parts	3		
Transferts	4	4 506 024	591 459
Services rendus	5	569 114	514 453
Imposition de droits	6	2 007 171	1 320 591
Amendes et pénalités	7	151 273	212 265
Revenus de placements de portefeuille	8		
Autres revenus d'intérêts	9	318 370	58 375
Autres revenus	10	139 819	455 250
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	20 354 177	15 099 778
Charges			
Administration générale	14	2 473 707	2 202 724
Sécurité publique	15	2 972 753	2 685 269
Transport	16	3 431 183	2 853 577
Hygiène du milieu	17	4 158 144	3 272 634
Santé et bien-être	18		
Aménagement, urbanisme et développement	19	491 220	497 913
Loisirs et culture	20	2 332 932	1 985 530
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	725 023	342 021
Effet net des opérations de restructuration	23		
	24	16 584 962	13 839 668
Excédent (déficit) de l'exercice	25	3 769 215	1 260 110
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	43 348 464	42 088 354
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27		
Solde redressé	28	43 348 464	42 088 354
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29	47 117 679	43 348 464

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	14 908 524	4 736 073
Débiteurs (note 5)	2	10 842 977	7 118 724
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	120 715	114 977
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	25 872 216	11 969 774
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10	6 625 209	14 403 092
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	1 998 153	2 015 793
Revenus reportés (note 12)	12	645 132	324 055
Dette à long terme (note 13)	13	35 234 200	17 775 598
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	155 662	142 519
Autres passifs (note 14)	15		
	16	44 658 356	34 661 057
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(18 786 140)	(22 691 283)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	65 747 366	65 874 336
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	15 687	26 207
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	140 766	139 204
	23	65 903 819	66 039 747
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	47 117 679	43 348 464
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalizations	
		2022	2021
Excédent (déficit) de l'exercice	1	3 769 215	1 260 110
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2 (	3 008 157)	9 838 323)
Produit de cession	3	9 495	83 298
Amortissement	4	3 111 737	2 311 445
(Gain) perte sur cession	5	13 895	8 305
Réduction de valeur / Reclassement	6		
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		
	8	126 970	(7 435 275)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		
Variation des stocks de fournitures	10	10 520	(16 419)
Variation des actifs incorporels achetés	11		
Variation des autres actifs non financiers	12	(1 562)	33 434
	13	8 958	17 015
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		(1 193)
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	3 905 143	(6 159 343)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	17	(22 691 283)	(16 531 940)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19		
Solde redressé	20	(22 691 283)	(16 531 940)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21	(18 786 140)	(22 691 283)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	3 769 215	1 260 110
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	3 111 737	2 311 445
Autres			
▪ Gain (perte)	3	13 895	8 305
▪ Indemnité UMQ	4	36 393	
	5	6 931 240	3 579 860
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(3 724 253)	1 312 447
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	(17 640)	(2 789 931)
Revenus reportés	9	321 077	73 739
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	13 143	629
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	10 520	(16 419)
Autres actifs non financiers	13	(1 562)	33 434
	14	3 532 525	2 193 759
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15	(3 008 157)	(9 838 323)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	9 495	82 105
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18	()	()
	19	(2 998 662)	(9 756 218)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20	(52 785)	(4 986)
Remboursement ou cession	21	10 653	19 529
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22	()	()
Cession	23		48 700
	24	(42 132)	63 243
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	25	18 801 411	675 137
Remboursement de la dette à long terme	26	(1 383 024)	(1 412 267)
Variation nette des emprunts temporaires	27	(7 777 883)	7 829 147
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	40 216	51 023
Autres			
▪	29		
▪	30		
	31	9 680 720	7 143 040
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	32	10 172 451	(356 176)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	33	4 736 073	5 092 249
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	34		
Solde redressé	35	4 736 073	5 092 249
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	36	14 908 524	4 736 073

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

1. Statut de l'organisme municipal

La ville d'Otterburn Park est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes. Elle est dirigée par le conseil composé de six conseillers et un maire.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté à la page S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1 à S23-4.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des organismes qu'elle contrôle. Cette consolidation intégrale se fait aussi ligne par ligne.

- Société culturelle de la Pointe-Valaine (100%)

b) Partenariats

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation se fait aussi ligne par ligne. Les partenariats reconnus comme commerciaux en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public sont présentés aux états financiers, pour la quote-part applicable, selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation proportionnelle se fait ligne par ligne.

La Ville participe au partenariat suivant :

- Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu (18,435%)
- Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent (3,697%)
- Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu (7,868%)
- Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de la Vallée-du-Richelieu (18,795%)
- Régie intermunicipale du service animalier de la Vallée-du-Richelieu (5,747%)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que la comptabilisation des revenus et charges aux cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

C) Actifs

S.O.

a) Actifs financiers

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de la municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

Placements à long terme

Les placements à long terme sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de recouvrement.

b) Actifs non financiers

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

Infrastructures: 15, 20 et 40 ans

Bâtiments: 40 ans

Véhicules: 3 à 10, 15 et 20 ans

Ameublement et équipement de bureau: 5 et 10 ans

Machinerie, outillage et équipement: 3 à 10, 15 et 20 ans

Amélioration locatives : période de 10 ans

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

D) Passifs**Frais reportés liés à la dette à long terme**

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état de la situation financière.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

E) Revenus

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;

les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur ;

les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;

les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;

les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés;

les revenus des projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

Les transferts (subvention) en provenance des gouvernements sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La municipalité comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

F) Avantages sociaux futurs**Régimes retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur. Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées. Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Provenant de consolidation régie de police Richelieu Saint-Laurent

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la régie est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la régie est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2022 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant (pour la dernière fois en 2019) faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :
 - pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
 - pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
 - pour le montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur: sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010.

H) Instruments financiers

S/O

I) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La ville est apparentée avec tous les organismes décrits dans la section Périmètre comptable et partenariat, qui se trouve dans les principales méthodes comptables. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi que les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont les membres du conseil, ainsi que le directeur général de la ville.

La ville n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre la ville et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquels ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

3. Modification de méthodes comptables

S.O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2022	2021
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	14 908 524	4 736 073
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3		
▪	4		
▪	5		
▪	6		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	14 908 524	4 736 073
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	8	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	9	14 908 524	4 736 073
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	10		
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	11		

Note

5. Débiteurs

		2022	2021
Taxes municipales	12	622 267	536 323
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	13		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	14	8 747 111	5 335 682
Gouvernement du Canada et ses entreprises	15	156 692	163 085
Organismes municipaux	16	524 260	706 860
Autres			
▪ Mutations, amendes, divers	17	792 647	375 963
▪ Débiteurs organismes contrôlés	18		811
	19	10 842 977	7 118 724
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	20	7 475 485	4 057 871
Gouvernement du Canada et ses entreprises	21		
Organismes municipaux	22		
Autres tiers	23		
	24	7 475 485	4 057 871
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	25	20 158	9 774
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	26	6 997 607	1 937 308
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	27	1 533 696	1 533 696
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	28		
Ministère de la Culture et des Communications	29		
Autres ministères/organismes	30	215 808	1 864 678
	31	8 747 111	5 335 682

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

6. Prêts

		2022	2021
Prêts à un office d'habitation	32		
Prêts à un fonds d'investissement	33		
Autres			
▪	34		
▪	35		
	36		
Provision pour moins-value déduite des prêts	37		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2022	2021
Placements à titre d'investissement	38	120 715	114 977
Autres placements	39		
	40	120 715	114 977
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	41		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	42		

Note**8. Avantages sociaux futurs**

		2022	2021
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	43	(155 662)	(142 519)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	44		
	45	(155 662)	(142 519)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	46	244 427	159 452
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	47		
Régimes à cotisations déterminées	48		
Autres régimes (REER et autres)	49	197 404	195 836
Régimes de retraite des élus municipaux	50	21 578	14 906
	51	463 409	370 194

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**9. Autres actifs financiers**

		2022	2021
Propriétés destinées à la revente (note 16)	52		
Autres	53		
	54		

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Note**10. Emprunts temporaires**

La ville bénéficie d'une marge de crédit pour les activités de fonctionnement d'un montant de 1 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel. Le solde est inutilisé au 31 décembre 2022.

La ville bénéficie d'une marge de crédit pour les activités d'investissement d'un montant de 11 366 350 \$ portant intérêt au taux 6,45%. Le solde utilisé au 31 décembre 2022 s'élève à 5 872 000 \$.

Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

Au 31 décembre 2022, la Régie dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 000 000\$. Un montant de 0\$ est utilisé au 31 décembre 2022. Les montants prélevés portent intérêts au taux de base.

La quote-part de la ville dans ces engagements s'élève à 3,697%.

Régie intermunicipale des Services animaliers de la Vallée-du-Richelieu

Au 31 décembre 2022, La Régie dispose d'une marge de crédit autorisée de 50 000 \$. La marge est inutilisée au 31 décembre 2022. Les montants prélevés portent intérêts au taux préférentiel.

La quote-part de la ville dans ces engagements s'élève à 5,747%

Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée-du-Richelieu

Au 31 décembre 2022, la régie dispose d'une marge de crédit autorisée de 500 000\$. La marge est inutilisée au 31 décembre 2022. Les montants prélevés portent intérêts au taux préférentiel.

La quote-part de la ville dans ces engagements s'élève à 18,435%

Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de la Vallée-du-Richelieu

Au 31 décembre 2022, la régie dispose d'une marge de crédit autorisée de 4 000 000 \$. Un montant de 4 007 500\$ est utilisé au 31 décembre 2022. Les montants prélevés portent intérêts au taux de base de la banque - 0.50%.

La quote-part de la ville dans ces engagements s'élève à 18,795%

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

11. Crédoeurs et charges à payer

		2022	2021
Fournisseurs	55	563 805	410 774
Salaires et avantages sociaux	56	512 552	542 458
Dépôts et retenues de garantie	57	554 437	875 371
Provision pour contestations d'évaluation	58		
Autres			
▪ Intérêts courus sur dette	59	243 245	187 190
▪ TPS-TVQ	60	395	
▪ Organismes municipaux	61	59 282	
▪ Frais courus	62	22 781	
▪ Partenariats et organismes con	63	41 656	
	64	1 998 153	2 015 793

Note**12. Revenus reportés**

		2022	2021
Taxes perçues d'avance	65	86 087	90 537
Transferts			
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	66		
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	67		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	68		
Accès entreprise Québec	69		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	70		
Autres			
▪	71		
▪	72		
▪	73		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	74	547 843	195 603
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	75		
Société québécoise d'assainissement des eaux	76		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	77		
Autres contributions des promoteurs	78		
Fonds de redevances réglementaires	79		
Autres			
▪ Subvention	80		28 000
▪ Partenariats et organismes con	81	11 202	9 915
▪	82		
▪	83		
▪	84		
▪	85		
▪	86		
	87	645 132	324 055

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

13. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2022	2021
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,60	4,50	2023	2043	88	34 224 231	16 715 789
Obligations et billets en monnaies étrangères					89		
Gains (pertes) de change reportés					90		
					91		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	4,08	4,08	2023	2023	92	16 701	22 022
Organismes municipaux	1,30	3,30	2023	2026	93	275 388	284 979
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2,99	3,29	2023	2031	94	789 122	864 266
Autres					95		
					96	35 305 442	17 887 056
Frais reportés liés à la dette à long terme					97	(71 242)	(111 458)
					98	35 234 200	17 775 598

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2022
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2023	99		1 910 342	77 535	56 379	2 044 256
2024	100		2 130 199	79 436	36 091	2 245 726
2025	101		2 028 548	81 480		2 110 028
2026	102		2 062 184	81 561	199 619	2 343 364
2027	103		2 109 816	76 609		2 186 425
2028 et plus	104		23 983 142	392 501		24 375 643
	105		34 224 231	789 122	292 089	35 305 442
Intérêts et frais accessoires	106		()	()	()	()
	107		34 224 231	789 122	292 089	35 305 442

Note**14. Autres passifs**

	2022	2021
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	108	
Assainissement des sites contaminés	109	
Autres		
▪	110	
▪	111	
▪	112	
▪	113	
	114	

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	115	4 790 041	297 480	(3 723 887)	8 811 408
Eaux usées	116	13 765 529	818 069	(10 240 688)	24 824 286
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	117	33 762 978	417 792	(4 654 858)	38 835 628
Autres					
▪	118	2 175 602	138 838		2 314 440
▪	119				
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	14 175 211	165 576		14 340 787
Améliorations locatives	122	66 156	557		66 713
Véhicules	123	2 874 806	191 502	24 499	3 041 809
Ameublement et équipement de bureau	124	1 390 770	24 224		1 414 994
Machinerie, outillage et équipement divers	125	6 509 348	95 198	22 030	6 582 516
Terrains	126	1 371 197	818 902		2 190 099
Autres	127				
	128	80 881 638	2 968 138	(18 572 904)	102 422 680
Immobilisations en cours	129	21 402 006	40 019	18 619 434	2 822 591
	130	102 283 644	3 008 157	46 530	105 245 271
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	131	717 653	220 285		937 938
Eaux usées	132	4 489 484	687 917		5 177 401
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	133	18 437 859	1 275 637		19 713 496
Autres					
▪	134	667 787	115 722		783 509
▪	135				
Réseau d'électricité	136				
Bâtiments	137	4 171 834	358 519		4 530 353
Améliorations locatives	138	47 471	3 661		51 132
Véhicules	139	1 264 733	192 345	17 575	1 439 503
Ameublement et équipement de bureau	140	1 292 163	92 861		1 385 024
Machinerie, outillage et équipement divers	141	5 320 324	164 790	5 565	5 479 549
Autres	142				
	143	36 409 308	3 111 737	23 140	39 497 905
VALEUR COMPTABLE NETTE	144	65 874 336			65 747 366

Biens loués en vertu de contrats
de location-acquisition inclus
dans les immobilisations corporelles

Coût	145	597 762		98 838	498 924
Amortissement cumulé	146	(174 999)	(39 904)	(92 086)	(122 817)
Valeur comptable nette	147	422 763			376 107

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

16. Propriétés destinées à la revente

	2022	2021
Immeubles de la réserve foncière	148	
Immeubles industriels municipaux	149	
Autres	150	
	151	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	152	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	153	

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	154				
▪	155				
▪	156				
▪	157				
	158				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	159				
▪	160				
▪	161				
▪	162				
	163				
VALEUR COMPTABLE NETTE	164				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2022	2021
Frais payés d'avance			
▪	165	133 980	132 419
▪	166		
▪	167		
Autres			
▪ Fonds Biodiversité	168	6 786	6 785
▪	169		
	170	140 766	139 204

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée, d'après un contrat de services de bibliothèque échéant en décembre 2023 à verser une somme de 118 \$ par adhésion de citoyen. La Ville estime que l'engagement total sera de 108 500 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

La Ville s'est engagée, d'après un contrat de services d'utilisation d'un Centre aquatique échéant en décembre 2029 à verser une somme totale de 2 076 534 \$ durant cette période.

En vertu des divers contrats, la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent s'est engagée pour les 3 prochains exercices pour une somme globale de 1 183 770\$. Pour pourvoir à ces engagements, la Régie devra prévoir pour les 3 prochains exercices financiers les sommes suivantes:

Locations de système de radio communication: 394 590\$ en 2023, 394 590\$ en 2024 et 394 590\$ en 2025.

La quote-part de la Ville est de 3,697%

En vertu des divers contrats, la Régie intermunicipale du Service animalier de la Vallée du Richelieu s'est engagée pour les 3 prochains exercices pour une somme globale de 62 993 \$. Pour pourvoir à ces engagements, la Régie devra prévoir pour les 3 prochains exercices financiers les sommes suivantes:

Location d'immeuble: 2023 : 25 197\$; 2024 : 25 197 \$ et 2025 : 12 599 \$.

La quote-part de la Ville est de 5,747%.

En vertu de contrats de location de locaux échéant à différentes dates jusqu'en 2023, la Régie intermunicipale du service incendie de la Vallée-du-Richelieu s'est engagée à verser des loyers totalisant 150 360 \$ en 2023.

La quote-part de la Ville est de 7,868%.

20. Droits contractuels

S.O.

21. Passifs éventuels

S.O

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2022	2021
Emprunts temporaires			
Lettre de garantie RAEVR	52 500	52 500	52 500
	171	52 500	52 500
Dettes à long terme			
	172		
	173	52 500	52 500

La quote-part de la ville dans ces engagements s'élève à 18,795%

B) Auto-assurance

La ville assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour l'ensemble de son personnel.

La Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme pour les employés cadres.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

C) Poursuites

Provenant de la consolidation de la Régie de Police Richelieu Saint-Laurent

Au cours de l'exercice, la Régie a fait l'objet de griefs de certains de ces employés, pour une somme indéterminée.

La Régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 29 000 \$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 124 000\$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La quote-part de la Ville est de 3,697%.

D) Autres

ENVIRONNEMENT

Compte tenu des lois sur l'environnement, il est possible que le niveau de contamination de certains terrains détenus par la Ville excède les normes en vigueur. La Ville n'est pas en mesure de prévoir l'importance des exigences futures dans le domaine et elle ne peut donc présentement établir le coût des mesures correctrices à apporter, ni leur mode de financement, puisque les travaux effectués jusqu'à présent ne sont pas complets.

Provenant de la consolidation de la Régie de Police-Richelieu Saint-Laurent

Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal.

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure de Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues à cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'un ou l'autre des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2021. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie car elle ne peut être mesurée avec une fiabilité raisonnable.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état des résultats détaillés par organismes et l'état de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes comportent une comparaison avec le budget adopté par l'organisme municipal.

25. Instruments financiers

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

26. Opérations conclues avec des entités apparentées

La Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu loue des locaux à des municipalités membres de la Régie pour une contrepartie de 166 472 \$ (158 393 \$ en 2021) présenté à titre de sécurité incendie. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités et ont été comptabilisées à la valeur d'échange qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalisations 2021	Budget 2022	Réalisations 2022			Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	11 850 757	12 311 090	12 541 650			12 541 650
Compensations tenant lieu de taxes	2	96 628	90 820	120 756			120 756
Quotes-parts	3					3 707 874	
Transferts	4	570 032	424 970	651 315		173 804	682 104
Services rendus	5	371 561	299 090	404 949		164 165	569 114
Imposition de droits	6	1 300 570	1 212 350	1 986 956		20 215	2 007 171
Amendes et pénalités	7	1 050	4 000	950		150 323	151 273
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	43 450	109 000	294 440		23 930	318 370
Autres revenus	10	(12 299)	25 530	(1 001)		237 802	236 801
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	14 221 749	14 476 850	16 000 015		4 478 113	16 627 239
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15			3 823 920			3 823 920
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	149 205					
Autres	18					(96 982)	(96 982)
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	149 205		3 823 920		(96 982)	3 726 938
	22	14 370 954	14 476 850	19 823 935		4 381 131	20 354 177
Charges							
Administration générale	23	2 017 254	2 536 905	2 279 160	194 547		2 473 707
Sécurité publique	24	2 320 788	2 425 750	2 513 675		2 708 807	2 972 753
Transport	25	2 301 005	2 715 755	2 683 393	747 790		3 431 183
Hygiène du milieu	26	2 469 304	2 785 310	2 660 106	1 160 026	1 796 157	4 158 144
Santé et bien-être	27						
Aménagement, urbanisme et développement	28	469 199	472 340	455 263	35 957		491 220
Loisirs et culture	29	1 635 341	2 013 750	1 840 966	272 231	362 750	2 332 932
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	208 557	579 220	580 080		144 943	725 023
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	1 669 401		2 410 551 (	2 410 551)		
	34	13 090 849	13 529 030	15 423 194		5 012 657	16 584 962
Excédent (déficit) de l'exercice	35	1 280 105	947 820	4 400 741		(631 526)	3 769 215

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalisations 2021	Budget 2022		Réalisations 2022	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 280 105	947 820	4 400 741	(631 526)	3 769 215
Moins : revenus d'investissement	2	(149 205)	()	(3 823 920)	(96 982)	(3 726 938)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	1 130 900	947 820	576 821	(534 544)	42 277
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	1 669 401		2 410 551	701 186	3 111 737
Produit de cession	5	49 912			9 495	9 495
(Gain) perte sur cession	6	18 000		7 647	6 248	13 895
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	1 737 313		2 418 198	716 929	3 135 127
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	68 229		47 047		47 047
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15	68 229		47 047		47 047
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16				(44 920)	(44 920)
Remboursement de la dette à long terme	17	(876 064)	(723 670)	(850 061)	(333 730)	(1 183 791)
	18	(876 064)	(723 670)	(850 061)	(378 650)	(1 228 711)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(48 228)	()	(251 731)	(47 142)	(298 873)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			67 173	44 524	111 697
Excédent de fonctionnement affecté	21				148 424	148 424
Réserves financières et fonds réservés	22	(193 097)	(224 150)	(291 778)	(37 879)	(329 657)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23				(5 416)	(5 416)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(241 325)	(224 150)	(476 336)	102 511	(373 825)
	26	688 153	(947 820)	1 138 848	440 790	1 579 638
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	1 819 053		1 715 669	(93 754)	1 621 915

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalisations 2021		Réalisations 2022	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	149 205	3 823 920	(96 982)	3 726 938
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (	31 892)(	190 564)(	10 293)(	200 857)
Sécurité publique	3 (	)(	)(	69 591)(	69 591)
Transport	4 (	2 759 287)(	581 362)(	)(	581 362)
Hygiène du milieu	5 (	6 631 536)(	1 139 847)(	58 760)(	1 198 607)
Santé et bien-être	6 (	)(	)(	)(	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	)(	934 633)(	)(	934 633)
Loisirs et culture	8 (	89 688)(	23 107)(	)(	23 107)
Réseau d'électricité	9 (	)(	)(	)(	)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)(	)(	)(	)(
	11 (	9 512 403)(	2 869 513)(	138 644)(	3 008 157)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12 (	)(	)(	)(	)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13 (	4 986)(	52 785)(	)(	52 785)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	459 747	15 175 413	54 069	15 229 482
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	48 228	251 731	47 142	298 873
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	239 935	1 792 766		1 792 766
Excédent de fonctionnement affecté	17				
Réserves financières et fonds réservés	18	134 142	238 465	51 484	289 949
	19	422 305	2 282 962	98 626	2 381 588
	20	(8 635 337)	14 536 077	14 051	14 550 128
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(8 486 132)	18 359 997	(82 931)	18 277 066

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2021	Administration municipale	Administration municipale	2022	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS							
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	3 820 480		14 153 657	754 867		14 908 524
Débiteurs (note 5)	2	5 181 233		8 895 284	1 947 693		10 842 977
Prêts (note 6)	3						
Placements de portefeuille (note 7)	4	114 977		120 715			120 715
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5						
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6						
Autres actifs financiers (note 9)	7						
	8	9 116 690		23 169 656	2 702 560		25 872 216
PASSIFS							
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9						
Emprunts temporaires (note 10)	10	13 765 378		5 872 000	753 209		6 625 209
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	1 218 446		1 064 194	933 959		1 998 153
Revenus reportés (note 12)	12	314 140		633 930	11 202		645 132
Dette à long terme (note 13)	13	12 860 569		30 676 252	4 557 948		35 234 200
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14				155 662		155 662
Autres passifs (note 14)	15						
	16	28 158 533		38 246 376	6 411 980		44 658 356
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(19 041 843)		(15 076 720)	(3 709 420)		(18 786 140)
ACTIFS NON FINANCIERS							
Immobilisations corporelles (note 15)	18	52 051 752		52 503 067	13 244 299		65 747 366
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19						
Stocks de fournitures	20	16 585		2 927	12 760		15 687
Actifs incorporels achetés (note 17)	21						
Autres actifs non financiers (note 18)	22	102 118		100 079	40 687		140 766
	23	52 170 455		52 606 073	13 297 746		65 903 819
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ							
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	5 822 502		5 528 040	73 186		5 601 226
Excédent de fonctionnement affecté	25	182 750		355 696	91 090		446 786
Réserves financières et fonds réservés	26	2 079 263		2 425 493	274 208		2 699 701
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	()		()	33 088	()	33 088
Financement des investissements en cours	28	(17 630 809)		413 517	(42 382)		371 135
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	42 674 906		28 806 607	9 225 312		38 031 919
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30						
	31	33 128 612		37 529 353	9 588 326		47 117 679
Obligations contractuelles (note 19)							
Droits contractuels (note 20)							
Passifs éventuels (note 21)							
Actifs éventuels (note 22)							

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
Rémunération					
Liée au programme Accès					
entreprise Québec	1				
Autre	2	2 727 930	2 573 880	4 715 694	4 251 795
Charges sociales					
Liées au programme Accès					
entreprise Québec	3				
Autres	4	617 800	606 520	1 236 055	1 042 108
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	4 096 300	3 400 720	4 643 436	4 076 376
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme					
à la charge					
De l'organisme municipal	9	579 220	580 080	707 898	316 951
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec					
et ses entreprises	11				
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13			17 125	25 070
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	5 507 780	5 851 443	2 143 569	1 815 922
Transferts	15				
Autres	16				
Autres organismes					
Transferts	17			9 448	
Autres	18				
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19		2 410 551	3 111 737	2 311 446
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪	21				
▪	22				
▪	23				
	24	13 529 030	15 423 194	16 584 962	13 839 668

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	5 601 226	6 114 696
Excédent de fonctionnement affecté	2	446 786	361 657
Réserves financières et fonds réservés	3	2 699 701	2 348 592
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(33 088)	(38 504)
Financement des investissements en cours	5	371 135	(17 590 261)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	38 031 919	52 152 284
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	47 117 679	43 348 464

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS

Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté

Administration municipale	9	5 528 040	5 822 502
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	73 186	292 194
	11	5 601 226	6 114 696

Excédent de fonctionnement affecté

Administration municipale			
▪ Affectation exercice suivant	12	262 309	141 000
▪ Élection	13	25 000	
▪ Organismes contrôlés	14	15 379	
▪ Divers	15		5 345
▪ Fonds de branchement	16	77 750	41 750
▪	17		
▪	18		
▪	19		
▪	20		
	21	380 438	188 095
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ Projets spéciaux	22	2 059	109 272
▪ Eventualités	23	64 289	64 290
▪	24		
	25	66 348	173 562
	26	446 786	361 657

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	27		
▪	28		
▪	29		
▪	30		
▪	31		
	32		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	33		
▪	34		
▪	35		
	36		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37	459 138	428 578
Organismes contrôlés et partenariats	38	186 704	181 825
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39	1 966 355	1 650 685
Organismes contrôlés et partenariats	40	69 559	69 559
Montant non réservé			
Administration municipale	41		
Organismes contrôlés et partenariats	42	17 945	17 945
Fonds local d'investissement	43		
Fonds local de solidarité	44		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	45		
Autres			
▪	46		
▪	47		
	48	2 699 701	2 348 592
	49	2 699 701	2 348 592

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	50 (	14 899)(	17 080)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	51 (	)(	)
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	52 (	)(	)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	53 (	)(	)
Autres	54 (	18 189)(	21 424)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	55 (	)(	)
	56 (	33 088)(	38 504)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	57 (	)(	)
Assainissement des sites contaminés	58 (	)(	)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	59 (	)(	)
Autres			
▪	60 (	)(	)
▪	61 (	)(	)
	62 (	33 088)(	38 504)
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	63 (	)(	)
Utilisation du fonds de roulement	64 (	)(	)
Mesures relatives à la COVID-19			
Utilisation du fonds général	65 (	)(	)
Utilisation du fonds de roulement	66 (	)(	)
Autres			
▪	67 (	)(	)
▪	68 (	)(	)
	69 (	)(	)
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	70 (	)(	)
Mesure relative à la COVID-19	71 (	)(	)
Frais d'émission de la dette à long terme	72 (	)(	)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	73 (	)(	)
Autres			
▪	74 (	)(	)
▪	75 (	)(	)
	76 (	)(	)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	77		
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	78		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	79		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	80		
Autres			
▪	81		
	82		
	83 (	33 088)(	38 504)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	84	3 237 793	1 655 048
Investissements à financer	85 (	2 866 658)(	19 245 309)
	86	371 135	(17 590 261)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	87	65 747 366	65 874 336
Propriétés destinées à la revente	88		
Prêts	89		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	90	120 715	114 977
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	91		
	92	65 868 081	65 989 313
Ajustements aux éléments d'actif	93		
	94	65 868 081	65 989 313
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	95 (	35 234 200)(	17 775 598)
Frais reportés liés à la dette à long terme	96 (	71 242)(	111 458)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	97	7 475 485	4 057 871
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	98		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	99		
	100 (	27 829 957)(	13 829 185)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	101 (	6 205)(	7 844)
	102 (	27 836 162)(	13 837 029)
	103	38 031 919	52 152 284

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

i) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, le régime des cadres au 31 décembre 2019 et celui des employés de bureau au 31 décembre 2019.

« Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipale »

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, 2014, chap. S-2.1.1.) (« Loi RRSM »).

La loi RRSM vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement aux services accumulés avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « volet antérieur ») et les services qui s'accumulent à compter du 1er janvier 2014 (ci-après le « volet courant »). Le présent rapport tient compte des ententes survenues entre les parties dans le cadre de la Loi RRSM pour les trois régimes de retraite. »

Description des régimes:

1. Date d'entrée en vigueur des régimes: le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

i) Policiers syndiqués: Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications: Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date de la retraite normale.

c) Date de retraite anticipée Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exception de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communications.

7. Invalidité

Pour le régime des policiers syndiqués, il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

a) Cadres : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 23,55% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.

b) Policiers syndiqués : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 50% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.

c) Employés de bureau et préposés aux communications : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles.

9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

10. Cotisations salariales

a) Policiers syndiqués: Volet courant: 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,40% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

b) Cadres: Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,26% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

c) Employés de bureau et préposés aux communications: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10,45% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

11. Cotisation patronale

Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Se référer à la section cotisations salariales pour les pourcentages versés selon l'évaluation actuarielle. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

		2022	2021
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	(142 519)	(134 240)
Charge de l'exercice	4 (	244 427)(	159 452)
Cotisations versées par l'employeur	5	231 284	151 173
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	(155 662)	(142 519)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	5 703 499	5 339 170
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	5 798 745)(	5 555 445)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(95 246)	(216 275)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(60 416)	73 756
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(155 662)	(142 519)
Provision pour moins-value	12 (	)(	)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(155 662)	(142 519)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	5 703 499	5 339 170
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	5 798 745)(	5 555 445)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	95 246)(	216 275)
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	252 098	326 297
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	91 427	5 841
	20	343 525	332 138
Cotisations salariales des employés	21 (	126 585)(	215 424)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)(	)
	23	216 940	116 714
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	13 106	21 184
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	(2 699)	(3 475)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪	29		
▪	30		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31	227 347	134 423
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32	308 810	293 394
Rendement espéré des actifs	33 (	291 730)(	268 365)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34	17 080	25 029
Charge de l'exercice	35	244 427	159 452
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36	213 380	424 859
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37 (	291 730)(	268 365)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38	(78 350)	156 494
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39	202 115	(75 419)
Prestations versées au cours de l'exercice	40	206 921	306 481
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41	5 399 542	5 443 906
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	44	117 528	121 336
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	110 688	35 639
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46	12	12

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47	5,71 %	5,38 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48	5,38 %	5,48 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49	2,79 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	51		
▪	52		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2022	2021
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 () ()	
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 () ()	
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 () ()	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 () ()	
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 () ()	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73 (	)(
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 (	)(
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81	
▪	82	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	
Rendement espéré des actifs	85 (	)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86	
Charge de l'exercice	87	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89 (	)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91	
Prestations versées au cours de l'exercice	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103	
Autres hypothèses économiques		
▪	104	
▪	105	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 106 _____

Description des régimes et autres renseignements

		2022	2021
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107		
Régime de retraite par financement salarial	108		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	109		
Régime de retraite à prestations cibles	110		
Autres régimes	111		
	112		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 113 _____ **4**

Description des régimes et autres renseignements**Ville Otterburn Park**

REER collectif

7% employés ; 7% employeurs

Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu

Régime de retraite simplifié

La Régie offre à ses employés réguliers pompiers et cadres un régime de retraite simplifié où l'employeur et l'employé cotisent chacun 9 % du salaire régulier de l'employé.

Le taux de la contribution varie pour les employés pompier à temps partiel selon la municipalité de provenance.

Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

REER collectif

Cols bleu 8% employés ; 8% employeurs

Cadres 9% employés ; 9% employeurs

Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Régime de retraite simplifié

La Régie offre à ses employés réguliers pompier et cadre un régime de retraite simplifié où l'employeur et l'employé cotisent chacun 9 % du salaire régulier de l'employé. Le taux de la contribution varie pour les employés pompier à temps partiel selon la municipalité de provenance.

		2022	2021
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	114		
Régime de retraite simplifié	115	39 307	35 833
REER	116	158 097	160 003
Autres régimes	117		
	118	197 404	195 836

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2022	2021
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	119	30	37

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement. Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2022	2021
Cotisations des élus au RREM	120	5 842	4 482
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	121	21 578	14 906
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	122		
	123	21 578	14 906

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	9 578 477	9 578 477	8 855 486
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	37 925	37 925	
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	9 616 402	9 616 402	8 855 486
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	634 807	634 807	700 006
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14	919 655	919 655	870 336
Matières résiduelles	15	1 236 669	1 236 669	1 173 321
Autres				
▪ Piscine	16	102 080	102 080	107 440
▪	17			2 914
▪	18			
Centres d'urgence 9-1-1	19	31 803	31 803	33 429
Service de la dette	20	234	234	107 825
Pouvoir général de taxation	21			
Activités de fonctionnement	22			
Activités d'investissement	23			
	24	2 925 248	2 925 248	2 995 271
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	25			
Autres	26			
	27			
	28	2 925 248	2 925 248	2 995 271
	29	12 541 650	12 541 650	11 850 757

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

Non audité	Administration municipale	Données consolidées	
	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES			
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	30		
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	31		
Compensations pour les terres publiques	32		
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	33		8 925
Cégeps et universités	34		
Écoles primaires et secondaires	35	120 756	120 756
87 703			
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	36		
	37	120 756	120 756
96 628			
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES			
Taxes sur la valeur foncière	38		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	39		
Taxes d'affaires	40		
	41		
ORGANISMES MUNICIPAUX			
Taxes sur la valeur foncière	42		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	43		
	44		
AUTRES			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	45		
Autres	46		
	47		
	48	120 756	120 756
96 628			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	49	43 908	43 908	65 784
Sécurité publique				
Police	50			
Sécurité incendie	51			
Sécurité civile	52			
Autres	53			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	54	23 968	23 968	17 240
Enlèvement de la neige	55			
Autres	56			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	57			
Transport adapté	58			
Transport scolaire	59			
Autres	60			
Transport aérien	61			
Transport par eau	62			
Autres	63			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64			
Réseau de distribution de l'eau potable	65	28 487	47 338	52 132
Traitement des eaux usées	66			
Réseaux d'égout	67	28 488	28 488	30 706
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	68			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	69	307 578	307 578	425 597
Tri et conditionnement	70			
Autres	71			
Autres	72			
Cours d'eau	73			
Protection de l'environnement	74			
Autres	75			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
	Logement social	76		
	Sécurité du revenu	77		
	Autres	78		
Aménagement, urbanisme et développement				
	Aménagement, urbanisme et zonage	79		
	Rénovation urbaine	80		
	Promotion et développement économique	81		
	Autres	82	105 443	105 443
Loisirs et culture				
	Activités récréatives	83	6 871	6 871
	Activités culturelles			
	Bibliothèques	84		
	Autres	85		11 938
	Réseau d'électricité	86		
		87	544 743	575 532
				591 459

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88			
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie	90			
Sécurité civile	91			
Autres	92			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	93	955 980	955 980	
Enlèvement de la neige	94			
Autres	94			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	96			
Transport adapté	97			
Transport scolaire	98			
Autres	99			
Transport aérien	100			
Transport par eau	101			
Autres	102			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	103			
Réseau de distribution de l'eau potable	104	955 980	955 980	
Traitement des eaux usées	105			
Réseaux d'égout	106	1 911 960	1 911 960	
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	107			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	108			
Tri et conditionnement	109			
Autres	110			
Autres	111			
Cours d'eau	112			
Protection de l'environnement	113			
Autres	114			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021	
TRANSFERTS (suite)					
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)					
Santé et bien-être					
	Logement social	115			
	Sécurité du revenu	116			
	Autres	117			
Aménagement, urbanisme et développement					
	Aménagement, urbanisme et zonage	118			
	Rénovation urbaine	119			
	Promotion et développement économique	120			
	Autres	121			
Loisirs et culture					
	Activités récréatives	122			
	Activités culturelles				
	Bibliothèques	123			
	Autres	124			
	Réseau d'électricité	125			
		126	3 823 920	3 823 920	

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	127			
Péréquation	128			
Neutralité	129			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	130			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	131			
Fonds de développement des territoires	132			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	133			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	134	106 572	106 572	
Dotation spéciale de fonctionnement	135			
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	136			
Autres	137			
	138	106 572	106 572	
TOTAL DES TRANSFERTS	139	4 475 235	4 506 024	591 459

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations		Réalisations	Réalisations
SERVICES RENDUS	2022		2022	2021
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	140			
Évaluation	141			
Autres	142		12 924	12 107
	143		12 924	12 107
Sécurité publique				
Police	144			
Sécurité incendie	145		12 799	8 050
Sécurité civile	146			
Autres	147		8 477	7 391
	148		21 276	15 441
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	149			
Enlèvement de la neige	150			
Autres	151			
Transport collectif	152			
Autres	153			
	154			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155		22 886	24 480
Réseau de distribution de l'eau potable	156			
Traitement des eaux usées	157	169 572	169 572	172 556
Réseaux d'égout	158			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160			
Tri et conditionnement	161			
Autres	162	1 915	1 915	4 361
Autres	163	110 296	110 296	72 061
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167	281 783	304 669	273 458

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations		Réalisations	Réalisations
SERVICES RENDUS (suite)	2022		2022	2021
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	176			
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179			
Réseau d'électricité	180			
	181	281 783	338 869	301 006

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
	Greffe et application de la loi	182		
	Évaluation	183		
	Autres	184	24 589	20 786
		185	24 589	20 786
Sécurité publique				
	Police	186	107 079	84 604
	Sécurité incendie	187		6 260
	Sécurité civile	188		
	Autres	189		
		190	107 079	90 864
Transport				
	Réseau routier			
	Voirie municipale	191		
	Enlèvement de la neige	192		
	Autres	193		
	Transport collectif			
	Transport en commun			
	Transport régulier	194		
	Transport adapté	195		
	Transport scolaire	196		
	Autres	197		
	Autres	198		
		199		
Hygiène du milieu				
	Eau et égout			
	Approvisionnement et traitement de l'eau potable	200		
	Réseau de distribution de l'eau potable	201		
	Traitement des eaux usées	202		
	Réseaux d'égout	203		
	Matières résiduelles			
	Déchets domestiques et assimilés	204		
	Matières recyclables	205		
	Autres	206		
	Cours d'eau	207		
	Protection de l'environnement	208		
	Autres	209		
		210		

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
	Logement social	211		
	Sécurité du revenu	212		
	Autres	213		
		214		
Aménagement, urbanisme et développement				
	Aménagement, urbanisme et zonage	215		
	Rénovation urbaine	216		
	Promotion et développement économique	217		
	Autres	218		
		219		
Loisirs et culture				
	Activités récréatives	220	98 577	98 577
	Activités culturelles			
	Bibliothèques	221		
	Autres	222		101 797
		223	98 577	101 797
Réseau d'électricité				
		224		
		225	123 166	230 245
TOTAL DES SERVICES RENDUS		226	404 949	514 453

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	227	68 705	88 920	106 528
Droits de mutation immobilière	228	1 918 251	1 918 251	1 214 063
Droits sur les carrières et sablières	229			
Autres	230			
	231	1 986 956	2 007 171	1 320 591
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	232	950	151 273	212 265
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	233			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	234	294 440	318 370	58 375
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	235	(7 647)	(13 895)	(8 305)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	236			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	237			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	238			
Contributions des promoteurs	239			272 903
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	240			
Contributions des organismes municipaux	241			
Autres contributions	242			
Redevances réglementaires	243			
Autres	244	6 646	153 714	190 652
	245	(1 001)	139 819	455 250
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	246			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

Non audité		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	317 203		317 203	317 203	306 212
Greffé et application de la loi	2	341 346		341 346	341 346	240 339
Gestion financière et administrative	3	1 303 829	194 547	1 498 376	1 498 376	1 410 294
Évaluation	4	140 554		140 554	140 554	139 782
Gestion du personnel	5	139 834		139 834	139 834	34 840
Autres						
▪	6	36 394		36 394	36 394	71 257
▪	7					
	8	2 279 160	194 547	2 473 707	2 473 707	2 202 724
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	9	1 432 647		1 432 647	1 815 492	1 643 196
Sécurité incendie	10	980 910		980 910	1 030 818	960 975
Sécurité civile	11	100 118		100 118	100 118	61 700
Autres	12				26 325	19 398
	13	2 513 675		2 513 675	2 972 753	2 685 269
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	1 708 065	747 790	2 455 855	2 455 855	1 904 414
Enlèvement de la neige	15	123 948		123 948	123 948	101 962
Éclairage des rues	16	40 613		40 613	40 613	46 209
Circulation et stationnement	17	111 190		111 190	111 190	67 626
Transport collectif						
Transport en commun	18	699 577		699 577	699 577	733 366
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21					
	22	2 683 393	747 790	3 431 183	3 431 183	2 853 577

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

Non audité	Administration municipale			Données consolidées		
	Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021	
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	465 250		465 250	430 509	460 565
Réseau de distribution de l'eau potable	24	100 007	466 408	566 415	566 415	412 495
Traitement des eaux usées	25	651 307	693 618	1 344 925	1 717 678	1 127 522
Réseaux d'égout	26	148 824		148 824	148 824	176 873
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	253 355		253 355	253 355	206 688
Élimination	28	253 354		253 354	253 354	206 688
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	98 069		98 069	98 069	185 283
Tri et conditionnement	30					
Matières organiques						
Collecte et transport	31	174 667		174 667	174 667	158 756
Traitement	32	191 462		191 462	191 462	200 008
Matériaux secs	33	204 886		204 886	204 886	137 756
Autres	34					
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37	61 188		61 188	61 188	
Protection de l'environnement	38	5 399		5 399	5 399	
Autres	39	52 338		52 338	52 338	
	40	2 660 106	1 160 026	3 820 132	4 158 144	3 272 634
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	41					
Sécurité du revenu	42					
Autres	43					
	44					

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	455 263	35 957	491 220	491 220	497 913
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46					
Autres biens	47					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48					
Tourisme	49					
Autres	50					
Autres	51					
	52	455 263	35 957	491 220	491 220	497 913
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	53	505 854	212 785	718 639	938 374	608 994
Patinoires intérieures et extérieures	54	88 991		88 991	88 991	83 368
Piscines, plages et ports de plaisance	55	361 653		361 653	361 653	341 318
Parcs et terrains de jeux	56	441 516		441 516	441 516	415 938
Parcs régionaux	57					
Expositions et foires	58					
Autres	59					
	60	1 398 014	212 785	1 610 799	1 830 534	1 449 618
Activités culturelles						
Centres communautaires	61	243 084	59 446	302 530	302 530	344 157
Bibliothèques	62	199 868		199 868	199 868	191 755
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	63					
Autres ressources du patrimoine	64					
Autres	65					
	66	442 952	59 446	502 398	502 398	535 912
	67	1 840 966	272 231	2 113 197	2 332 932	1 985 530

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	68					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	69	574 691		574 691	698 793	304 166
Autres frais	70	5 389		5 389	9 105	12 785
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	71				17 080	25 029
Autres	72				45	41
	73	580 080		580 080	725 023	342 021
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	74					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	75	2 410 551 (	2 410 551)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	2
Analyse de la dette à long terme consolidée	3
Endettement total net à long terme consolidé	4
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	5

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	7
Analyse de la rémunération non consolidée	8
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	8
Frais de financement non consolidés par activités	9
Rémunération des élus	10

Autres renseignements

Questionnaire	11
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	297 480	297 480	1 768 410
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3			36 080
Conduites d'égout	4	818 069	818 069	4 863 126
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	417 792	417 792	2 172 926
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	138 838	138 838	
Autres infrastructures	11			
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	162 326	205 594	(12 472)
Édifices communautaires et récréatifs	14			
Améliorations locatives	15		557	349
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	163 570	191 502	761 902
Ameublement et équipement de bureau	18	9 143	16 050	68 547
Machinerie, outillage et équipement divers	19	43 393	95 386	20 971
Terrains	20	818 902	818 902	149 205
Autres	21		7 987	9 279
	22	2 869 513	3 008 157	9 838 323

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	23	297 480	297 480	1 768 410
Usines de traitement de l'eau potable	24			
Usines et bassins d'épuration	25			36 080
Conduites d'égout	26	818 069	818 069	4 863 126
Autres infrastructures	27	556 630	556 630	2 172 926
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28			
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31			
Autres infrastructures	32			
Autres immobilisations corporelles	33	1 197 334	1 335 978	997 781
	34	2 869 513	3 008 157	9 838 323

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Solde au 1^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	2 056 900			2 056 900
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	164 019		63 230	100 789
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	11 608 266	15 229 482	1 165 480	25 672 268
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	13 829 185	15 229 482	1 228 710	27 829 957
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	4 057 871	3 565 587	147 973	7 475 485
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	4 057 871	3 565 587	147 973	7 475 485
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	4 057 871	3 565 587	147 973	7 475 485
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	4 057 871	3 565 587	147 973	7 475 485
	19	17 887 056	18 795 069	1 376 683	35 305 442
Dette en cours de refinancement	20 (	)		(	)
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	17 887 056	18 795 069	1 376 683	35 305 442

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	30 742 259
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	2 805 445
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5	
▪	6	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	7	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	1 966 355
Débiteurs	9	6 925 084
Autres montants	10	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	3 218 962
Autres		
▪	12	
▪	13	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	21 437 303
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	15	3 407 676
Endettement net à long terme	16	24 844 979
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	17	550 031
Communauté métropolitaine	18	65 985
Autres organismes	19	766 586
Endettement total net à long terme	20	26 227 581
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	21	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	22	
	23	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	24	26 227 581
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	25	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 24 ci-dessus, et à la ligne 20, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	26	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021	
Administration générale					
Greffes et application de la loi	1	112 588	112 588	112 504	
Évaluation	2				
Autres	3				
Sécurité publique					
Police	4	1 465 764			
Sécurité incendie	5	744 075			
Sécurité civile	6	39 890			
Autres	7				
Transport					
Réseau routier	8				
Transport collectif	9	699 571	699 571	687 912	
Autres	10				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	11	1 458 145			
Matières résiduelles	12	1 233 860	1 233 860	1 015 506	
Cours d'eau	13				
Protection de l'environnement	14				
Autres	15				
Santé et bien-être					
Logement social	16	52 338	52 338		
Autres	17	45 212	45 212		
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	18				
Rénovation urbaine	19				
Promotion et développement économique	20				
Autres	21				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	22				
Activités culturelles	23				
Réseau d'électricité	24				
	25	5 851 443	2 143 569	1 815 922	

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		2022	2021
Rémunération	1	26 219	
Charges sociales	2		
Biens et services	3		9 512 403
Frais de financement	4	112 469	
Autres	5	2 730 825	
	6	2 869 513	9 512 403

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	9,60	40,00	19 960,00	792 729	182 970	975 699
Professionnels	2						
Cols blancs	3	9,98	35,00	18 159,00	744 471	164 824	909 295
Cols bleus	4	14,08	39,00	28 548,00	899 851	225 964	1 125 815
Policiers	5						
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	33,66		66 667,00	2 437 051	573 758	3 010 809
Élus	9	6,83			163 048	32 762	195 810
	10	40,49			2 600 099	606 520	3 206 619

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13		955 980			955 980
Traitement des eaux usées	14					
Réseaux d'égout	15		1 911 960			1 911 960
Autres	16	336 866	955 980		314 449	1 607 295
	17	336 866	3 823 920		314 449	4 475 235

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité

		2022	2021
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	689	1 640
	4	689	1 640
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	132 781	37 359
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	132 781	37 359
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17	192 464	34 724
Traitement des eaux usées	18	1 044	1 873
Réseaux d'égout	19	198 481	74 316
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	391 989	110 913
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	54 621	58 645
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39	54 621	58 645
Réseau d'électricité	40		
	41	580 080	208 557

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Mélanie Villeneuve	Maire	35 360	17 626	12 705	1 851
Jacques Portelance	Conseiller	12 170	6 085	841	421
Marc Girard-Ayllen	Conseiller	12 021	6 010		
Marie-Christine Moore	Conseiller	11 692	5 876		
Claude Leroux	Conseiller	12 540	6 270	619	187
Mathieu Chapdelaine	Conseiller	10 161	5 081		
Natacha Thibault	Conseiller	12 275	6 138	2 552	425

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	1 900 000 \$
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	3 X
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022	4	\$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	5	6 X
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	7	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	8	\$
Ligne 3 : Autres revenus	9	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	10	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	11	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	12	\$
Ligne 9 : Autres charges	13	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	15	\$
Ligne 14 : Débiteurs	16	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	17	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	18	\$
Ligne 19 : Créanciers et charges à payer	19	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	20	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	21	\$
Ligne 24 : Libres	22	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	23	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	24	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	25	\$
Constatés au cours de l'exercice	26	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	27	\$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

28 ☐ 29 ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022

30 _____ \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

31 ☒ 32 ☐

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2022

33 554 933 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

34 ☐ 35 ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022

36 _____ \$

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

37 ☐ 38 ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022

39 _____ \$

6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

40 ☐ 41 ☒

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

42 ☐ 43 ☐

7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

44 ☐ 45 ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022

46 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

47 ☐ 48 ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022

49 _____ \$

8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

50 ☐ 51 ☒

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

52 _____ \$

- b) autres formes d'aide

53 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2022

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2022

54 \$

Facteur comparatif de 2022

55

Valeur uniformisée

56 \$

10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2022 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

57 \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

58 \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

Systèmes de sécurité

59 \$

Chaussées pavées - entretien préventif

60 \$

Chaussées pavées - entretien palliatif

61 \$

Chaussées en gravier - entretien préventif

62 \$

Chaussées en gravier - entretien palliatif

63 \$

Systèmes de drainage

64 \$

Abords de routes

65 \$

Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

66 \$

b) Dépenses d'investissement

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

67 \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

68 \$

c) Total des frais encourus admissibles

69 \$

d) Description des dépenses d'investissement

▪ Relatives à l'entretien d'hiver :

▪ Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 69 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2022 (ligne 57), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 66 et 68), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2022 (ligne 57) veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

70

b) Date d'adoption de la résolution

71

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

72 ☐ 73 ☒

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution

74 _____

b) Date d'adoption de la résolution

75 _____

12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire

76 _____

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin

77 _____

Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens

c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année

78 _____

d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique

79 _____

e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure

80 _____

f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves

81 _____ 1

g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient

82 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité

83 _____ 650

i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg

84 _____ 194

j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité

85 _____ 1

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)?

86 ☐ 87 ☒

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

La question 13 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 ☒ 2 ☐

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

3 ☐ 4 ☒

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

5 ☐ 6 ☒

3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2023 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

7 ☐ 8 ☒

4. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

9 ☐ 10 ☒

Les questions 5 à 7 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

11 ☐ 12 ☒

6. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

13 ☐ 14 ☒

7. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

15 ☐ 16 ☒

La question 8 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

8. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

17 ☐ 18 ☒

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

19 ☐ 20 ☐

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- ☒ J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- ☒ Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- ☒ Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2023-05-15

Nom du signataire : Sheina Fortin-Larouche

Fonction du signataire : Directrice des finances et trésorière

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière
modification : 2023-05-04 10:16

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au Conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalisations 2021	Budget 2022		Réalisations 2022	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	14 221 749	14 476 850	16 000 015	4 478 113	16 627 239
Investissement	2	149 205		3 823 920	(96 982)	3 726 938
	3	14 370 954	14 476 850	19 823 935	4 381 131	20 354 177
Charges	4	13 090 849	13 529 030	15 423 194	5 012 657	16 584 962
Excédent (déficit) de l'exercice	5	1 280 105	947 820	4 400 741	(631 526)	3 769 215
Moins : revenus d'investissement	6 (	149 205)(	) (	3 823 920)(	(96 982))(	3 726 938)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	1 130 900	947 820	576 821	(534 544)	42 277
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	1 669 401		2 410 551	701 186	3 111 737
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9				(44 920)	(44 920)
Remboursement de la dette à long terme	10 (	876 064)(	723 670)(	850 061)(	333 730)(	1 183 791)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	48 228)(	) (	251 731)(	47 142)(	298 873)
Excédent (déficit) accumulé	12	(193 097)	(224 150)	(224 605)	149 653	(74 952)
Autres éléments de conciliation	13	136 141		54 694	15 743	70 437
	14	688 153	(947 820)	1 138 848	440 790	1 579 638
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	1 819 053		1 715 669	(93 754)	1 621 915

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2021	2022	2021
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
				Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	3 820 480	14 153 657	14 908 524
Débiteurs	2	5 181 233	8 895 284	10 842 977
Placements de portefeuille	3	114 977	120 715	120 715
Autres	4			114 977
	5	9 116 690	23 169 656	25 872 216
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	12 860 569	30 676 252	35 234 200
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			155 662
Autres	9	15 297 964	7 570 124	9 268 494
	10	28 158 533	38 246 376	44 658 356
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(19 041 843)	(15 076 720)	(18 786 140)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	12	52 051 752	52 503 067	65 747 366
Autres	13	118 703	103 006	156 453
	14	52 170 455	52 606 073	65 903 819
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	5 822 502	5 528 040	5 601 226
Excédent de fonctionnement affecté	16	182 750	355 696	446 786
Réserves financières et fonds réservés	17	2 079 263	2 425 493	2 699 701
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (	) (	) (	33 088) (
Financement des investissements en cours	19	(17 630 809)	413 517	371 135
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	42 674 906	28 806 607	38 031 919
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	33 128 612	37 529 353	47 117 679
				43 348 464

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022	2021
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Affectation exercice suivant	23	262 309	141 000
▪ Élection	24	25 000	
▪ Organismes contrôlés	25	15 379	
▪ Divers	26		5 345
▪ Fonds de branchement	27	77 750	41 750
▪	28		
▪	29		
▪	30		
▪	31		
	32	380 438	188 095
Organismes contrôlés et partenariats ¹	33	66 348	173 562
	34	446 786	361 657
Réserves financières et fonds réservés			
Administration municipale	35	2 425 493	2 079 263
Organismes contrôlés et partenariats ¹	36	274 208	269 329
	37	3 146 487	2 710 249

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S15 et S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	21 437 303
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	26 227 581

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2022

		2022 Total consolidé	2021 Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	2 056 900	2 056 900
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	25 672 268	11 608 266
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	100 789	164 019
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	7 475 485	4 057 871
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	35 305 442	17 887 056

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalizations 2021 Administration municipale	Budget 2022 Administration municipale	Réalizations 2022 Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	11 850 757	12 311 090	12 541 650	12 541 650
Compensations tenant lieu de taxes	13	96 628	90 820	120 756	120 756
Quotes-parts	14				
Transferts	15	570 032	424 970	651 315	682 104
Services rendus	16	371 561	299 090	404 949	569 114
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	1 301 620	1 216 350	1 987 906	2 158 444
Autres	18	31 151	134 530	293 439	555 171
	19	14 221 749	14 476 850	16 000 015	16 627 239
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22			3 823 920	3 823 920
Autres	23	149 205			(96 982)
	24	149 205		3 823 920	3 726 938
	25	14 370 954	14 476 850	19 823 935	20 354 177

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
Administration générale	1	2 279 160	194 547	2 473 707	2 473 707	2 202 724
Sécurité publique						
Police	2	1 432 647		1 432 647	1 815 492	1 643 196
Sécurité incendie	3	980 910		980 910	1 030 818	960 975
Autres	4	100 118		100 118	126 443	81 098
Transport						
Réseau routier	5	1 983 816	747 790	2 731 606	2 731 606	2 120 211
Transport collectif	6	699 577		699 577	699 577	733 366
Autres	7					
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	1 365 388	1 160 026	2 525 414	2 863 426	2 177 455
Matières résiduelles	9	1 175 793		1 175 793	1 175 793	1 095 179
Autres	10	118 925		118 925	118 925	
Santé et bien-être	11					
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	455 263	35 957	491 220	491 220	497 913
Promotion et développement économique	13					
Autres	14					
Loisirs et culture	15	1 840 966	272 231	2 113 197	2 332 932	1 985 530
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	580 080		580 080	725 023	342 021
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	13 012 643	2 410 551	15 423 194	16 584 962	13 839 668
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	2 410 551 (	2 410 551)			
	21	15 423 194		15 423 194	16 584 962	13 839 668

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Réalisations 2021		Réalisations 2022	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	149 205	3 823 920	(96 982)	3 726 938
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	9 512 403)(	2 869 513)(	138 644)(	3 008 157)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	4 986)(	52 785)(	) (	52 785)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	459 747	15 175 413	54 069	15 229 482
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	48 228	251 731	47 142	298 873
Excédent accumulé	6	374 077	2 031 231	51 484	2 082 715
	7	(8 635 337)	14 536 077	14 051	14 550 128
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(8 486 132)	18 359 997	(82 931)	18 277 066

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14